

	<b>CONSIGNE DE NAVIGABILITE</b> <b>N° F-2005-134</b>	Diffusion : <b>A</b>	Date d'émission : <b>3 août 2005</b>	Page : <b>1/2</b>
Direction générale de l'aviation civile France  Edition du GSAC	Cette consigne de navigabilité est publiée par la DGAC pour le compte de l'AESA, autorité du pays de conception du matériel concerné.		<i>Cette consigne de navigabilité fait l'objet d'une traduction en anglais. Le texte français constitue la référence.</i>	
	<b>Un aéronef concerné par une consigne de navigabilité ne peut être utilisé qu'en conformité avec les exigences de cette consigne de navigabilité, sauf accord de l'autorité du pays d'immatriculation.</b>			
Airworthiness Directive(s) étrangère(s) correspondante(s) : <b>Sans objet</b>	Consigne(s) de navigabilité remplacée(s) : <b>Néant</b>			
Responsable de la navigabilité du matériel : <b>EADS SOCATA</b>	Type(s) de matériel(s) : <b>Avions TBM 700</b>			
Certificat(s) de type n° <b>EASA.A.010</b> Fiche(s) de données n° <b>EASA.A.010</b>				
Chapitre ATA : <b>53</b>	Objet : <b>Fuselage - Ferrures de verrouillage porte pilote</b>			

#### 1. APPLICABILITE :

La présente consigne de navigabilité (CN) concerne les avions EADS SOCATA TBM 700B et TBM700C numéros de série 126 à 322 inclus équipés de porte pilote.

#### 2. RAISON :

Le non respect de la procédure de réglage de la porte pilote peut endommager les ferrures de butées avec pour conséquence en cas de défaillances de celles-ci, une dépressurisation de l'appareil.

#### 3. ACTIONS IMPERATIVES ET DELAIS D'APPLICATION :

Les mesures suivantes sont rendues impératives à compter de la date d'entrée en vigueur (DEV) de la présente CN.

**3.1.** Dans les 10 prochaines heures de vol, inspecter les ferrures de butées conformément aux prescriptions du Bulletin Service EADS SOCATA en référence.

**3.2.** Si les ferrures sont en bon état, aucune action supplémentaire n'est requise.

**3.3.** Si une ferrure défectueuse est découverte, remplacer la ferrure défectueuse par une nouvelle. Les vols pressurisés seront interdits jusqu'au remplacement des ferrures.

Les actions requises ci-dessus doivent être réalisées en accord avec la documentation technique du constructeur.

#### 4. DOCUMENT DE REFERENCE :

Bulletin Service EADS SOCATA TBM 700 n° 70-131 de juillet 2005.  
(Toute révision ultérieure approuvée de ce document est acceptable).

	<b>CONSIGNE DE NAVIGABILITE</b> <b>N° F-2005-134</b>	Diffusion : <b>A</b>	Date d'émission : <b>3 août 2005</b>	Page : <b>2/2</b>
--	---	-------------------------	---	----------------------

**5. DATE D'ENTREE EN VIGUEUR :**

Dès réception à compter du 03 août 2005.

**6. REMARQUE :**

Pour les questions concernant le contenu technique des exigences de cette CN, contacter :

EADS SOCATA  
Direction des Services  
65921 TARBES Cedex 9  
FRANCE  
Tél. : +33 (0)5 62 41 73 00  
Fax : +33 (0)5 62 41 76 54

Ou pour les USA à l'adresse suivante :

SOCATA AIRCRAFT, INC.  
North Perry Airport  
7501 South Airport Rd  
Pembroke pines, FL 33023  
UNITED STATES OF AMERICA  
Tel.: 1 (954) 893 1400  
Fax: 1 (954) 964 4141

**7. APPROBATION :**

Cette CN est approuvée sous la référence AESA n° 2005-6121 du 27 juillet 2005.

**SUPERSEDED**